



INFORMATION AUX PARENTS A compter du 1^{er} Janvier 2017

Afin de faciliter les inscriptions (périscolaire, mercredis et vacances scolaires), l'Association a décidé de revoir son système d'inscription et de règlement et ce à compter du 1^{er} Janvier 2017.

Les familles devront continuer à remplir les formulaires d'inscriptions mais sans le règlement. Lors de la 1^{ère} inscription de l'année un chèque de caution d'un montant de 700€ vous sera demandé. Une facture sera envoyée à chaque famille en fin de mois. Celle-ci sera à régler avant le 10 du mois suivant sans quoi votre enfant ne sera plus accueilli aux Lômes et votre chèque de caution encaissé.

L'inscription reste obligatoire.

Les modifications des inscriptions restent inchangées (le délai reste le même).

Les formulaires d'inscriptions pourront être envoyés par mail à l'adresse suivante leslomes@hotmail.fr. L'inscription sera prise en compte une fois qu'un mail de confirmation vous aura été envoyé.

L'inscription par mail ne sera pas possible pour les nouveaux adhérents. Il faudra passer aux horaires de permanences pour inscrire votre enfant.

La directrice, Elizabeth HOSTIGUIAN reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Vous remerciant de votre compréhension,

La Présidente

Anne CAILLOT- BODEZ